



RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU
DÉVELOPPEMENT URBAIN



Organisation
mondiale de la Santé



ONU-HABITAT

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF HOUSING AND
URBAN DEVELOPMENT

JOURNEE MONDIALE DE L'HABITAT 2022

DECLARATION DE BERTOUA

PREAMBULE

Considérant l'adhésion du Cameroun à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable basée sur les cinq piliers que sont la Population, la Planète, la Prospérité, la Paix et le Partenariat ;

Considérant les axes de la Stratégie Nationale de Développement du Cameroun à l'horizon 2030 et ses piliers essentiels que sont :

- La transformation structurelle de l'économie nationale,
- Le Développement du capital humain et le bien-être,
- La promotion de l'emploi et l'inclusion économique
- La gouvernance, la décentralisation et le pilotage stratégique de l'Etat ;

Nous réjouissant des avancées en matière de décentralisation impulsée par le Chef de l'Etat ;

Constatant la persistance du déficit en logements décents

Constatant que les questions d'hygiène et salubrité, et plus précisément de la gestion des déchets dans nos villes se posent avec acuité

Nous, les participants à la Journée Mondiale de l'Habitat-édition 2022, réunis à Bertoua du 27 au 03 octobre 2022, représentants des administrations centrales et déconcentrées de l'Etat, de l'OMS, d'ONU-Habitat, des collectivités territoriales décentralisées, des organisations spécialisées de l'Etat, du secteur privé, de la société civile, du secteur académique, des associations professionnelles et des partenaires au développement,

- **Recommandons à l'Etat du Cameroun :**

- 1- De consolider la décentralisation, clé du développement durable des territoires en :
 - Améliorant la coordination et la collaboration de tous les acteurs impliqués dans la gestion du foncier urbain, en impliquant davantage les maires ; gestionnaires des villes ;
 - Renforçant les ressources financières allouées à la gestion durable de l'urbanisation ;
- 2- De promouvoir les programmes conjoints d'amélioration de l'habitat en s'appuyant sur les politiques et la réglementation existantes relatives à l'habitat social et à l'auto construction, y compris en zone rurale.
- 3- D'ériger la lutte contre l'habitat précaire comme une cause nationale et en consacrant aux opérations de résorption, des ressources humaines financières en adéquation avec la gravité de la situation ;
- 4- De consacrer la participation des bénéficiaires dans la formulation et la réalisation des projets, pour une meilleure acceptation sociale afin d'améliorer la qualité des projets ;
- 5- De concevoir, mettre en œuvre et suivre un programme national intégré de gestion durable des déchets sur la base des meilleures pratiques internationales et des initiatives nationales ;
- 6- Produire, valider et tester une stratégie nationale intégrée des villes intelligentes.
- **Recommandons aux Maires et responsables des collectivités territoriales de :**
- 7- S'approprier les textes régissant l'urbanisme au Cameroun, ainsi que les dispositions internationales en la matière et partager ces textes avec les conseillers municipaux et les populations ;
- 8- Renforcer leurs capacités managériales et techniques des collectivités territoriales par l'informatisation des systèmes de gestion des mairies afin d'optimiser leurs capacités de recouvrement ;
- 9- De renforcer leur intérêt à la question de l'urbanisation durable en :
 - Elaborant des stratégies communales de gestion des déchets ;

- Adoptant une réglementation municipale sur la gestion des déchets incluant des mesures incitatives et des sanctions ;
- Positionnant l'économie circulaire notamment la transformation des déchets comme une source de création d'emplois et de revenus, auprès des jeunes en particulier ;
- Investissant davantage dans les équipements de pré collecte au niveau des ménages afin d'assister les femmes à mieux prendre en charge les déchets, et partant de réduire l'installation des bacs à ordures dans les rues et places ;
- Investissant dans des applications numériques innovantes pour optimiser les services urbains notamment le transport urbain et la gestion des déchets ;
- Mettant en place des systèmes d'information géographiques sur l'occupation du sol et du sous-sol urbain pour une meilleure connaissance et une gestion plus harmonieuse de leur territoire.

10-De s'engager, à l'heure où le processus de décentralisation est parachevé, par une volonté politique forte à voir changer l'image de nos villes, par un changement de paradigmes, ceci à travers :

- La sensibilisation des populations pour susciter leur adhésion à un contrat de performance en matière d'hygiène et salubrité,
- La mise à contribution des médias locaux pour des programmes de sensibilisation et d'éducation à l'hygiène publique
- L'institution du paiement par les populations du prix de collecte des déchets ;
- La provision d'une dotation d'un pour cent (1%) du compte administratif pour les actions d'hygiène et de salubrité à répartir entre les acteurs (autorités administratives, régionales et municipales) ;
- L'investissement dans les équipements de pré collecte au niveau des ménages afin de réduire l'installation des bacs à ordures dans les rues et places ;
- L'anticipation sur la constitution des réserves foncières pour les équipements publics y compris l'aménagement des décharges publiques contrôlées conformes aux normes environnementales ;

11-De pratiquer les opérations de résorption de l'habitat précaire avec professionnalisme, sans excès et dans le respect du « droit d'exister », du « droit à la dignité », du « droit à la ville » et du « droit au logement décent » de chaque citoyen ;

- 12-Élaborer des Plans d'adressage des villes en vue d'offrir aux citoyens des services de géolocalisation ;
- 13-Se doter de polices municipales professionnelles, performantes et proches des communautés en lien avec la police nationale ;

• **Demandons aux différentes Entreprises :**

- 14-De renforcer leur responsabilité sociétale en affirmant leur contribution au développement durable ;
- 15-Pour ce qui est du cas spécifique des entreprises brassicoles, il s'agira :
- D'orienter la recherche-développement vers des solutions innovantes et durables ;
 - De dynamiser l'économie circulaire en instaurant des points de rachat des bouteilles plastiques.

• **Demandons aux organisations internationales, partenaires du développement durable :**

- 16-De renforcer l'assistance technique et financière auprès des acteurs clés que sont l'Etat, les collectivités territoriales et la société civile dans les programmes d'amélioration de l'habitat décent pour le bien-être des populations

Enfin, **Nous** nous engageons à changer nos mentalités, nos attitudes et notre mode de vie par rapport à la production et à la gestion des déchets pour une participation citoyenne individuelle aux bonnes pratiques d'hygiène et salubrité.

Fait à Bertoua le 3 octobre 2022


M OUMAR SYLLA
Directeur Région Afrique ONU-Habitat

Madame Célestine KETCHA COURTES
Ministre de l'habitat et développement Urbain de Cameroun


LE MINISTRE

Courtes née Ketcha Célestine